



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 26 mai 2014**

L'an deux mil quatorze, le lundi 26 mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Le Gouellec, M. Desperelle, M. Langer, M. Guinard, Mme Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair Piova, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, MM. Martinez, Zapf-Lacroix, Barbotin, Mme Gouardo, M. Buisson.

Absente excusée représentée :

Mme Médard avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix

Secrétaire de séance : Mme Caro

Le procès verbal de la séance du 14 avril 2014 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de supprimer la remarque attribuée à M. Barbotin faite en page 15 sur « les compétences », alors qu'il n'en est rien.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 23 avril 2014 à 18h00 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire portant sur l'installation du Comité Syndical, l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau, les délégations du Comité Syndical au Président et aux Vice-Présidents, l'approbation du compte de gestion 2013 et l'approbation du compte administratif 2013 ;

Le 8 mai 2014 à 10h30 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 ;

Le 7 mai 2014 à 16h30 : Commission « Environnement et Développement Durable » avec une visite des ateliers municipaux et portant sur l'installation et la définition du fonctionnement de la commission ;

Le 10 mai 2014 à 10h30 : Conseil Municipal des Enfants avec la présentation de la nouvelle équipe municipale, les futurs projets, les idées de campagne de sensibilisation concernant les gilets jaunes ;

Le 12 mai 2014 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents portant sur l'installation du Comité Syndical, l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau, les délégations du Comité Syndical au Président et aux Vice-Présidents, l'approbation du compte de gestion 2013, l'approbation du compte administratif 2013 et la présentation du Syndicat et de ses missions ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Le 13 mai 2014 à 18h30 : Commission « Urbanisme » portant notamment sur un projet d'aménagement sur la Z.A.C. des Tertres, le secteur du Coutelet, l'ancien collège ;

Le 15 mai 2014 à 19h00 : Commission « Identité de la Ville » portant sur la définition et les déclinaisons de l'identité de la ville;

Le 15 mai 2014 à 19h00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency portant sur l'installation des délégués, l'élection du Président, des Vice-Présidents et du bureau, la fixation des indemnités de fonction, les délégations du Comité Syndical au Président et aux Vice-Présidents, la création de commissions thématiques, l'élection des membres de la commission d'Appel d'Offres, la désignation des représentants du Syndicat auprès de la S.P.L. Ingenov 45, la signature d'une convention avec la S.P.L. Ingenov 45 pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la viabilisation de 20 hectares sur l'extension du Parc Synergie, le vote du compte de gestion 2013 et du compte administratif 2013, les projets d'entreprises, l'indemnité de conseil au Responsable du Centre des Finances Publiques ;

Le 16 mai 2014 à 18h00 : Fête des Voisins organisée par le Comité de Quartier de la Nivelles et la Maison de retraite de la Lilardière ;

Le 16 mai 2014 à 19h00 : Fête des Voisins organisée par le Comité de Quartier Potières Fenoux ;

Le 19 mai 2014 à 15h00 : Commission électorale et tirage au sort jurés d'assises ;

Le 19 mai 2014 à 18h00 : Commission « Ecoles/Sport » portant sur la mise en place des commissions, les effectifs des écoles, les dérogations scolaires, la réforme des rythmes scolaires, les rencontres avec les Présidents des clubs sportifs, le projet de la commission sportive;

Le 19 mai 2014 à 20h30 : Commission « Finances - Budget - Commande Publique » afin de préparer le Conseil Municipal du 26 mai 2014 ;

Le 20 mai 2014 à 19h00 : Réunion des Présidents et membres des Conseils de quartier ;

Le 22 mai 2014 à 20h30 : Conseil Communautaire portant sur le remplacement d'un Conseiller Communautaire au sein de commissions et divers organismes intercommunaux, le remplacement d'un représentant au sein du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents, la composition du groupe de travail « Action culturelle » et du groupe de travail « Voirie », la création et constitution de la Commission d'Appel d'Offres, l'approbation des comptes de gestion 2013, l'approbation des comptes administratifs 2013, le vote de l'indemnité de conseil au profit du Responsable du Centre des Finances Publiques, le droit à la formation des élus, l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets, l'avis sur le Schéma de Cohérence Ecologique, l'adhésion à l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret et l'adhésion à Approlys ;

Les 23 et 24 mai 2014 : Festicolor ;

Le 25 mai 2014 : Elections Européennes ;

Le 26 mai 2014 à 15 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur les demandes d'aides financières, d'aides sociales légales et de participation à la classe de découverte de l'école maternelle du centre ;

Approbation des comptes de gestion 2013 (Commune – Services de l'Eau et de l'Assainissement – Z.A.C. des Tertres).

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte les comptes de gestion dressés au titre de l'exercice 2013 par le Chef du Centre des Finances Publiques, pour le budget principal de la Commune, les budgets des services de l'Eau et de l'Assainissement, ainsi que pour celui de la Z.A.C. des Tertres.

Approbation des comptes administratifs 2013 (Commune – Services de l'Eau et de l'Assainissement – Z.A.C. des Tertres).

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Louise ROCHE, doyenne d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2013 dressés par Madame Pauline Martin, Maire, adopte à l'unanimité (Madame le Maire ne prenant pas part au vote) :

- * le compte administratif 2013 pour le budget principal de la Commune,
- * le compte administratif 2013 pour les budgets des Services de l'Eau et de l'Assainissement,
- * le compte administratif 2013 pour le budget de la Z.A.C. des Tertres.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association Meung Cyclisme.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € au profit de l'Association Meung Cyclisme, afin de l'aider financièrement dans l'organisation de deux courses cyclistes UFOLEP qui auront lieu le 7 juin 2014.

France Loire : octroi d'une garantie d'emprunt pour la construction de logements sur la Z.A.C. des Tertres.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une garantie d'emprunt à hauteur de 50 % des prêts contractés par France Loire auprès de la Caisse des Dépôts et consignations, pour la construction de 25 logements situés sur la Z.A.C. des Tertres. Le Conseil Général sera par ailleurs sollicité pour apporter sa garantie dans les mêmes conditions.

Vente de parcelles sur la Z.A.C. des Tertres.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la vente de terrains communaux situés sur la tranche 2 conditionnelle de la Z.A.C. des Tertres au profit du Groupe Losange, permettant la réalisation d'une construction de 30 logements individuels, sur une surface de l'ordre de 15 000 m².

Indemnités de conseil au profit du Chef du Centre des Finances Publiques.

A l'unanimité, trois abstentions relevées, le Conseil Municipal approuve le principe du versement d'indemnités de conseil à Madame Sonia Cormons, Chef du Centre des Finances Publiques de Meung-sur-Loire, à compter du 1^{er} janvier 2014, à hauteur de 50 % de son montant maximum sur la base des modalités de calcul précisées dans l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Projet Artistique et Culturel de Territoire 2014 : répartition de la subvention au profit des acteurs culturels locaux.

Le Conseil Régional venant d'informer la Collectivité du versement d'une subvention d'un montant de 43 924 € au profit de la Commune pour l'organisation du Projet Artistique et Culturel du Territoire 2014, à l'unanimité (les élus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote), le Conseil Municipal fixe la répartition de cette subvention entre les différents acteurs locaux qui ont participé à cette opération, et autorise Madame le Maire à signer les conventions afférentes.

Adhésion à Approlys.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public dénommé « Approlys », centrale d'achat territoriale créée par les Départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret,
- de s'acquitter de la cotisation annuelle de 50 €,

et autorise Madame le Maire à signer la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public.

Adoption du compte-rendu de la C.L.E.C.T. du 19 mars 2014.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte-rendu de la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) du 19 mars dernier, qui porte notamment sur le transfert relatif aux équipements sportifs et polyvalents, d'intérêt communautaire, et sur l'impact de l'actualisation de la cotisation au Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce.

Vente de la parcelle AH 80 au profit de la Fondation Culture et Promotion.

A l'unanimité, trois abstentions relevées, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de la parcelle AH 80 à l'euro symbolique, d'une superficie de l'ordre de 61 m², au profit de la Fondation Culture et Promotion, et autorise Madame le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à venir, ainsi que tous actes afférents.

Reprise de voirie dans le domaine public communal du Lotissement du Point du Jour : approbation définitive suite à enquête publique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la reprise dans le domaine public communal de la voirie et des espaces verts du lotissement « le Point du Jour », suite au rapport et aux conclusions du commissaire enquêteur et autorise Madame le Maire à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que tous actes afférents.

Avis sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (S.R.C.E.), élaboré conjointement par l'Etat et la Région, sous réserve de la prise en compte de l'oubli des bois de Bucy-Saint-Liphard dans la liste des réservoirs identifiés.

Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Général du Loiret pour la numérisation de documents d'archives détenus par la Commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec le Conseil Général du Loiret pour la numérisation de documents d'archives détenus par la Commune.

Rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, émet un avis favorable à la formule du vendredi après-midi, sachant qu'une troisième solution peut être encore envisagée sans Temps d'Activités Périscolaires, sur la base de 5h15 de cours les lundi, mardi, jeudi, vendredi et 3h00 le mercredi matin et donne délégation à Madame le Maire pour entériner le choix définitif de l'organisation des rythmes scolaires en fonction du vote du Conseil d'Ecole Extraordinaire, programmé le 27 mai 2014.

Droit à la formation des Elus.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'exercice du droit à la formation pour les membres du Conseil Municipal, conformément à l'article 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Indemnités de fonction aux Elus : retrait de la délibération du 14 avril 2014 et prise d'une nouvelle délibération.

A l'unanimité, trois abstentions relevées, le Conseil Municipal, décide de retirer la délibération du 14 avril dernier relative au vote des indemnités de fonction aux Elus, suite à une remarque des Services de l'Etat, et d'adopter une nouvelle délibération en tenant compte des éléments portés à la connaissance de la Commune par la Préfecture.

Personnel Communal : approbation des contrats de travail pour les jurys de l'Ecole Municipale de Musique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer les contrats de travail des jurys de l'Ecole Municipale de Musique, qui feront passer les examens aux élèves.

Délégation du Conseil Municipal au Maire.

Conformément aux directives des Services de la Préfecture, le Conseil Municipal précise la délégation donnée à Madame le Maire :

- pour les dépôts de plaintes avec constitution de partie civile à l'encontre des auteurs de dégradations de biens communaux,
- pour intenter les actions en justice et défendre les actions intentées devant toutes les juridictions quel qu'en soit le niveau.

et fixe les seuils comptables des différentes délégations octroyées, à savoir pour les tarifs, la réalisation des emprunts, le droit de préemption, les sinistres.

Composition de la Commission Communale des Impôts Directs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe la liste des contribuables susceptibles de faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs, dont la composition est fixée à 8 membres titulaires et 8 membres suppléants, plus le Maire ou son représentant.

Communauté de Communes du Val des Mauves : proposition de représentants pour participer à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la proposition de désignation de représentants de la Commune susceptibles d'être intégrés à la liste que doit déterminer la Communauté de Communes du Val des Mauves, pour la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

Du 2 au 9 juin 2014 : Rendez vous au bord des Mauves ; le 7 juin 2014 : remise des prix pour le concours photo « un regard sur les Mauves » ; le 8 juin 2014 après-midi : Goûter organisé par le Comité de Quartier de la Nivelle

Le 10 juin 2014 à 17h30 et 19h00 : Commission « Ecoles/Sport »

Le 15 juin 2014 : Vide Grenier organisé par le Comité de Quartier de la Nivelle et l'association de pêche

Le 18 juin 2014 à 19h00 : Cérémonie du 18 juin 1940

Le 19 juin 2014 à 19h00 : Commission « Identité de la Ville »

Le 23 juin 2014 à 19 h 30 : Commission « Finances - Budget - Commande Publique »

Le 27 juin 2014 à partir de 13h30 : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 des écoles Jehan de Meung, Potières et Papecets

Le 29 juin 2014 à 15h00 : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'Ecole Privée Saint-Jean

Le 30 juin 2014 à 20h30 : Conseil Municipal

Le 2 juillet 2014 à 19h30 et 20h30: Réunion conjointe des Commissions « Promotion Culturelle et Patrimoniale » et « Communication – Vie de Quartiers »

Le 3 juillet 2014 à 19h00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency

Le 3 juillet 2014 à 20h30 : Conseil Communautaire à Baccon

Le 5 juillet 2014 : Papecets en fête organisé par le Comité de Quartier des Papecets

Le 6 juillet 2014 à 12h00 : Pique-nique inter quartiers organisé par les Comités de Quartier
Le 14 juillet 2014 : Concours de pêche à 8h30, marché nocturne à 18h00, Bal Populaire de 21h00 à 2h00, Retraite aux Flambeaux à 22h00, Feu d'artifice à 23h00
Le 15 juillet 2014 à 18h00 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents

Madame le Maire fait part des remerciements des Associations et des Ecoles suite à l'attribution de la subvention 2014 et au soutien municipal apporté.

Madame le Maire fait le point également sur les travaux en cours ou réalisés, et notamment :

- la voirie sur le site de la Résidence Allée Pierre Barrault,
- l'aménagement du parking face à la maison de santé pluridisciplinaire.

Madame le Maire informe l'Assemblée de l'interruption totale des circulations de la S.N.C.F. sur l'ensemble de l'axe Paris – Toulouse avec des conséquences sur la ligne entre Paris et Orléans, les week-ends de l'Ascension, de Pentecôte et du 14 au 15 juin 2014, en raison de travaux sur les voies ferrées.

Meung-sur-Loire, le 3 juin 2014
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 05/06/14